

MOBIL-HOME CAMPING LA MALICHAUDE YZERON
CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Conditions de séjour – Heures d'arrivée et de départ :

Location à la semaine : **MOBIL HOME** Arrivée le Samedi entre 15h et 18h Départ le Samedi suivant avant 10 h-

Location au week-end : Arrivée le Vendredi entre 15h et 19h départ le Dimanche à 16h (2 nuitées)

Location à la nuitée : Arrivée entre 15h et 19h départ à 16h

La direction ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes d'objets personnel blessure ou dommages pouvant survenir aux résidents ou à leurs biens pendant le séjour.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES SONT STRICTEMENT INTERDITS

Capacité d'accueil maximale : 4- 5-6- personnes suivant mobil-home choisi

CONDITIONS DE RESERVATION :

Séjour d'une semaine ou plus : Versement d'arrhes à hauteur de 25% du coût total du séjour à la réservation.

Séjour pour une nuitée ou deux : La réservation est effective lors de réception du règlement total du séjour.

Séjour de trois nuitées à une semaine : Versement de 25 % du coût du séjour.

CONDITION D'ANNULATION :

Séjour à la semaine : Annulation à faire parvenir au camping 30 jours avant la date de début de location.

Séjour d'une nuitée ou deux : Annulation 15 jours avant la date de début de location.

Séjour de trois nuitées à une semaine : Annulation 20 jours avant la date de début de location.

Passé ces délais les arrhes ne seront plus remboursées

MODALITES D'OCCUPATION DES CHALETS

ARRIVEE DES RESIDENTS

Paiement d'avance de la location

Remise d'un chèque de caution soit :

230€ pour garantie matérielle

Remise d'une fiche à retourner signée au bureau d'accueil du camping dans les 3 heures signée, attestant de l'exactitude de l'inventaire affiché et du bon état des lieux, sans omettre d'y mentionner toutes remarques que vous jugerez utiles.

DEPART DES RESIDENTS

Rendez-vous défini sur une plage horaire en accord avec le gérant, pour réaliser l'inventaire général et vérifier l'état de propreté du chalet.

En l'absence de problèmes, le chèque de caution vous sera restitué.

Au cas où l'entretien n'a pas été fait ou insuffisamment fait, le responsable vous demandera de procéder au nettoyage avant nouveau contrôle et remise de la fiche pour passage au bureau et restitution du chèque.

En cas de non réalisation de l'entretien, celui-ci sera facturé au tarif en vigueur (40 €) la caution sera alors restituée après acquittement de la somme due.

En cas de dégradations constatées par le responsable, la caution sera encaissée sans préjuger des éventuelles suites à donner en fonction de l'importance des dégâts.

Comptant sur votre compréhension, et vous remerciant pour la confiance dont vous nous témoignez en ayant choisi notre base de loisirs.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN EXCELLENT SEJOUR